

Le sport européen à
l'épreuve du nazisme :
des J.O. de Berlin (1936)
aux J.O. de Londres (1948)



Présentation

Ce livret d'accompagnement, réalisé par les services du Mémorial de la Shoah, présente une série d'activités pédagogiques en lien avec l'exposition « Le sport européen à l'épreuve du nazisme ». Celles-ci ont été conçues pour une visite par petits groupes de travail. Il serait cependant judicieux de consacrer un temps à la découverte de l'exposition dans sa globalité (panneaux et totems). Il paraît raisonnable de compter une heure trente de présence dans l'espace d'exposition pour pouvoir utiliser, dans les meilleures conditions, le livret.

L'accompagnement pédagogique proposé a été réalisé en tenant compte des contenus notionnels des programmes de l'enseignement secondaire et plus particulièrement du lycée. Le champ d'étude du sport peut constituer une entrée originale pour aider les élèves à aborder des thèmes majeurs des programmes (nazisme, fascisme, totalitarismes, régime de Vichy, propagande, etc.).

Le modus operandi retenu se prête particulièrement bien à une restitution orale des élèves et étudiants devant le groupe-classe. Celle-ci peut être réalisée in situ ou à un autre moment en fonction du projet pédagogique de l'enseignant et/ou des contraintes de visite qui pourraient se présenter.

Le livret d'accompagnement pédagogique est construit autour de sept « entrées » principales :

- Sport, idéologie et embrigadement des populations,
- Sport et exclusion,
- « L'autre » sport dans l'entre-deux guerres,
- Les Jeux Olympiques à l'épreuve du nazisme,
- Le boycott des Jeux du Reich,
- Sport et résistance,
- Le sport dans les ghettos et l'univers concentrationnaire.

Le livret d'accompagnement pédagogique facilite :

- **une découverte active et originale des contenus permettant aux élèves ou étudiants de bien saisir les points majeurs de l'exposition,**
- **une meilleure compréhension des documents (panneaux, vitrines, totems) grâce aux choix thématiques retenus,**
- **la présentation par les élèves et étudiants eux-mêmes des principaux thèmes évoqués dans l'exposition.**

Bonne visite.

Sport, idéologie et embrigadement des populations

- L'Italie fasciste.
- Le sport allemand aryanisé.
- Travail, famille, patrie et sport dans la France de Vichy.

1 – En vous appuyant sur les documents de votre choix, expliquez de quelle façon le sport a été utilisé à des fins idéologiques par les régimes totalitaires et autoritaires (donnez au moins deux exemples)



2 – Comment dans les régimes totalitaires et autoritaires, le sport contribue-t-il à embrigader la jeunesse? Illustrez votre réponse à l'aide d'exemples précis.



3 – Pourquoi le contrôle du monde sportif peut être considéré comme un enjeu majeur pour les régimes concernés ? Donnez deux exemples précis.

4 – Comparez les politiques sportives du Troisième Reich et de l'Italie fasciste. Quels points communs et différences observez-vous ?



Sport et exclusion

- L'Italie fasciste.
- Le sport allemand aryansé.
- Travail, famille, patrie et sport dans la France de Vichy.
- Sport et mondes juifs en Europe.
- Totem « Athlétisme ».
- Totem « Sports de raquette ».

1 Comment peut-on expliquer le développement de clubs sportifs juifs à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ? Dans quels pays en particulier les voit-on apparaître ? Citez deux exemples.



2 Sur quelles lois s'appuie la politique d'exclusion des Juifs du monde sportif dans l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et le régime de Vichy ? Citez des exemples significatifs.



- 3 Pourquoi le boxeur Johann Trollmann s'est vu retirer son titre de champion d'Allemagne ? Comment réagit-il à cette décision ? Quelles ont été, pour ce sportif, les conséquences de l'arrivée des nazis au pouvoir ?



- 4 Quelles sont les raisons, officielles et officieuses, pour lesquelles Gretel Bergmann n'est pas retenue, au sein de la délégation allemande, pour participer aux Jeux Olympiques de Berlin ?



- 5 Pourquoi les carrières des finalistes allemands du tournoi de Roland Garros de 1932, Gottfried von Cramm et Daniel Prenn, sont-elles brisées par l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933 ?



« L'autre » sport dans l'entre-deux-guerres

- Sport et mondes juifs en Europe.
- Adhésion sportive et engagement politique.
- L'Olympiade populaire de Barcelone et les Contre-Jeux ouvriers.
- Les Maccabiades.

1 Expliquez les expressions « judaïsme du muscle » et « sionisme sportif ».



2 Que sont les Maccabiades ?



3 Citez trois exemples de rencontres sportives internationales organisées dans l'entre-deux guerres qui peuvent être considérées comme entrant en concurrence avec les Jeux Olympiques organisés par le CIO.



Les Jeux Olympiques à l'épreuve du nazisme

- Introduction.
- Les Jeux du Reich.
- L'Olympiade sacrifiée de 1940.
- Londres 1948 : des Jeux de sortie de guerre.
- Totem « Escrime ».

1 Quel régime était en place en Allemagne lorsque les Jeux Olympiques de 1936 ont été attribués à Berlin ? Pourquoi peut-on dire que les nazis ont tiré profit de l'organisation des Jeux ?



2 Quelles raisons poussent les nazis à intégrer Hélène Mayer dans la délégation olympique allemande ? Quelles sont celles qui incitent l'escrimeuse à accepter de participer à ces Jeux ?



3 Pourquoi les Jeux Olympiques de 1940 sont-ils annulés ? Où auraient-ils dû avoir lieu (citez les deux villes) ? Où ont lieu les premiers Jeux de sortie de guerre ? Pourquoi ?



Le boycott des Jeux du Reich

- Les Jeux du Reich.
- L'Olympiade populaire de Barcelone et les Contre Jeux ouvriers.
- Totem « Natation ».

1 Pour quelles raisons des mouvements de boycott s'opposent-ils à la tenue des Jeux Olympiques à Berlin ?



2 Expliquez le choix des nageuses de l'Hakoah de Vienne de ne pas participer aux Jeux Olympiques de Berlin. Quelles ont été, pour elles, les conséquences de cette décision ?



3 Quels étaient les buts des organisateurs de l'Olympiade populaire de Barcelone ? Ont-ils été atteints ?



Sport et résistance

- Résister dans et par le sport.
- Le sport dans les camps d'internement.
- Totem « Natation ».
- Totem « Football ».

1 Précisez l'origine des baraques sportives et les buts de la pratique sportive dans les camps d'internement.



2 Dans quelle mesure les clubs sportifs ont-ils pu servir de lieux propices au développement d'activités de résistance ?



3 Expliquez pourquoi les comportements d'Albert Richter, de Luz Long et de Matthias Sindelar peuvent être considérés comme des actes de résistance. Quelles ont été les conséquences de leur attitude ?



- 4 Dans quelles conditions Alfred Nakache nage-t-il dans les réservoirs d'Auschwitz III–Buna-Monovitz ? Pourquoi nage-t-il malgré les risques encourus ?



Le « sport » dans les ghettos et l'univers concentrationnaire

- Le « sport » dans les ghettos et l'univers concentrationnaire.
- Totem « Sports de combat ».
- Totem « Escrime ».
- Totem « Gymnastique ».
- Totem « Natation ».

1 Dans quelle mesure le sport est-il objet de propagande dans les ghettos et dans l'univers concentrationnaire ? Citez quelques exemples précis.



2 Quel sens prend le mot « sport » dans l'univers concentrationnaire ?



3 A travers les exemples des sportifs qui ont été déportés présentés sur ces « totems », analysez les différents sorts qui leur ont été réservés. Appuyez-vous, selon le temps dont vous disposez, sur un ou deux exemples.



Ce livret d'accompagnement pédagogique pour l'exposition produite par le Mémorial de la Shoah « [Le sport européen à l'épreuve du nazisme](#) » a été réalisé par le service des activités culturelles et le service pédagogique du

Mémorial de la Shoah – Institut Edmond J. Safra.

Responsable de publication : Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah

Coordination : Caroline François, chargée des expositions itinérantes,

Hubert Strouk, formateur – coordinateur régional du Mémorial de la Shoah,

Jacques-Olivier David, coordinateur du service pédagogique.

Rédaction : Anne-Claire Noirbent, guide-conférencière au Mémorial de la Shoah

Graphisme : Alexandre Labalette

Le Mémorial de la Shoah est partenaire agréé du ministère de l'Éducation nationale.

Il bénéficie du soutien permanent de :

– la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

– la Mairie de Paris

– le Conseil régional d'Île-de-France

– la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication

– le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

– La Fondation Edmond J. Safra

– SNCF – entreprise partenaire principale

Mémorial de la Shoah

17 rue Geoffroy-l'Asnier

75004 Paris

Tél. : 01 42 77 44 72

Fax : 01 53 01 17 44

education@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

© Mémorial de la Shoah, septembre 2012. Tous droits de reproduction réservés.

COUVERTURE : Lanceuse de disque, 1937. Photographe: Liselotte Grschebina. © Musée d'Israël.